



COMMUNE DE ROCHE
Conseil Communal

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 15 JUIN 2016**

Le Conseil Communal de Roche s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 15 juin 2016 et a pris les décisions suivantes :

- **Préavis n° 51/16 relatif à la réfection des cheminements du parc des Salines.**

Le préavis 51/16 est accepté à la majorité et 1 avis contraire.

- **Préavis n° 52/16 relatif à une demande de crédit pour la réfection d'un appartement rue des Salines 4.**

Le préavis 52/16 est accepté à l'unanimité.

- **Préavis n° 53/16 relatif à une demande de crédit pour la réfection partielle de la salle de la Rotzérane "1995-2015, 20 ans".**

Le préavis 53/16 est accepté à l'unanimité.

Pour le Conseil Communal de Roche

Le Président



La secrétaire

Art. 110 de la LEDP – La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité, accompagnée d'un projet de liste de signatures, par cinq électeurs constituant le comité.

Chaque liste doit reproduire en tête l'objet de la décision tel qu'il est mentionné par l'affichage au pilier public.

Si la demande de référendum satisfait aux exigences ci-dessus, la Municipalité prend formellement acte de son dépôt, autorise la récolte des signatures, scelle la liste et informe le comité du nombre minimum de signatures requis; le titre et le texte de la demande de référendum sont affichés au pilier public.

Art. 145 de la LC – Les décisions prises par le Conseil Communal peuvent faire l'objet d'un recours au Conseil d'Etat.

Affiché au pilier public, le 17 mai 2016.



COMMUNE DE ROCHE
Conseil Communal

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 15 JUIN 2016**

Dans sa séance du mercredi 15 juin 2016, le Conseil Communal de Roche a pris la décision suivante concernant :

Préavis n° 51/16 relatif à la réfection des cheminements du parc des Salines.

- Vu** le préavis n° 51/16 relatif à la réfection des cheminements du parc des Salines;
- Oui** le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet;
- Considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. d'annuler le préavis n° 53/2010 et les conclusions y relatives votées par le Conseil communal de Roche dans sa séance du 28 juin 2010.
2. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection des cheminements du parc des Salines tels que décrits dans le préavis n° 51/2016.
3. de lui accorder à cet effet un crédit de CHF 89'000.-
4. d'autoriser la Municipalité à financer ces travaux par la trésorerie courante.
5. d'amortir ces travaux en une fois, par prélèvement sur le fonds de réserve "travaux".

Le préavis 51/16 est accepté à la majorité et 1 avis contraire.

Roche, le 15 juin 2016.

Pour le Conseil Communal de Roche

Le Président



La secrétaire



COMMUNE DE ROCHE
Conseil Communal

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 15 JUIN 2016**

Dans sa séance du mercredi 15 juin 2016, le Conseil Communal de Roche a pris la décision suivante concernant :

Préavis n° 52/16 relatif à une demande de crédit pour la réfection d'un appartement rue des Salines 4.

- Vu** le préavis n° 52/16 relatif à une demande de crédit pour la réfection d'un appartement rue des Salines 4;
- Oùï** le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet;
- Considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de rénovation intérieure de l'appartement du rez-de-chaussée, rue des Salines 4;
2. de lui accorder pour ce faire un crédit de CHF 47'260.-
3. de financer ces travaux par la trésorerie courante;
4. d'amortir ces travaux sur une durée de 10 ans.

Le préavis 52/16 est accepté à l'unanimité.

Roche, le 15 juin 2016.

Pour le Conseil Communal de Roche

Le Président

D. Capelli



La secrétaire

Koch



COMMUNE DE ROCHE
Conseil Communal

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 15 JUIN 2016**

Dans sa séance du mercredi 15 juin 2016, le Conseil Communal de Roche a pris la décision suivante concernant :

Préavis n° 53/16 relatif à une demande de crédit pour la réfection partielle de la salle de la Rotzérane "1995-2015, 20 ans".

- Vu** le préavis n° 53/16 relatif à une demande de crédit pour la réfection partielle de la salle de la Rotzérane "1995-2015, 20 ans".
- Oui** le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet;
- Considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre des travaux de réfection partielle de la salle de la Rotzérane;
2. de lui accorder pour ce faire un crédit de CHF 79'000.-
3. de financer ce montant par la trésorerie courante;
4. d'amortir ces travaux sur une durée de 10 ans.

Le préavis 53/16 est accepté à l'unanimité.

Roche, le 15 juin 2016.

Pour le Conseil Communal de Roche

Le Président

J. Capelle



La secrétaire

Rochel